L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 8 SEPTEMBRE 1894.

OFFICIEL.

Assemblée Générale
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session Régulière de 1894.

[No 170] LOI

Amendant et décrétant à nouveau la section 2 de la loi No 98 de 1880 intitulée "Loi organisant la Cour Criminelle de District de la paroisse d'Orléans tel que l'établit l'article 130 de la Constitution de cet Etat, créant un Bureau de Commissaires de Jury pour la paroisse d'Orléans, pourvoyant à la nomination de ce Bureau et au remplacement des membres qui n'en seront plus, fixant le nombre des membres du Bureau, définissant leurs devoirs, pouvoirs et compensation; pourvoyant à la manière de tirer, choisir et assermenter le grand, le petit jury et les "tales" jurés pour la paroisse d'Orléans, pourvoyant à la division de la Cour Criminelle de District en deux sections; pourvoyant à des vacances annuelles pour chacun des juges de ladite Cour; pourvoyant au transfert des affaires pendantes à la Cour Criminelle supérieure et à la Première Cour de District pour la paroisse d'Orléans, de ces cours là à la Cour Criminelle de District pour ladite paroisse; pourvoyant à la nomination d'un rapporteur-sténographe pour la Cour Criminelle pour la paroisse d'Orléans et fixant son salaire; et abrogeant toutes les lois ou parties de lois ou parties de lois en conflit avec celle-ci.

Attendu que due preuve a été faite que l'avis de l'intention de demander l'adoption de cette loi a été publié conformément aux provisions de l'Article 48 de la Constitution de l'Etat.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la Section 2me de la loi No 98 de 1880, est amendée et décrétée à nouveau comme suit:

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., qu'immédiatement après l'adoption de cette loi, le Gouverneur nommera d'entre les électeurs enregistrés de la paroisse d'Orléans, trois personnes qu'il pourra destituer à son gré, et qui constitueront un Bureau de Commissaires de Jury, deux desquelles formeront un quorum. Chacun desdits Commissaires recevra un salaire de quinze cents dollars par an, payable mensuellement par la ville de la Nouvelle-Orléans; et, en cas d'absence ou d'impossibilité de la part des Commissaires d'agir, s'il n'y avait pas de quorum dudit Bureau, le Gouverneur nommera des Commissaires pour remplir ces vacances temporaires, lesquels auront tous les pouvoirs des commissaires de jury en vertu de cette loi. Lesdits commissaires choisiront dans toute la ville (at large) impartialement de parmi les citoyens de la paroisse d'Orléans, ayant les qualités voulues pour se faire enregistrer comme électeur, les noms de pas moins de mille personnes compétentes en vertu de cette loi, pour servir comme jurés. Une liste de ces noms sera préparée, certifiée par les commissaires et gardée comme partie des archives de leur bureau, sujets aux ordres du juge de la Cour Criminelle de District de ladite paroisse. Les noms sur lesdites listes seront copiés sur des feuillets préparés pour cet objet avec le nom et l'adresse correspondant à ceux sur la liste, et seront placés dans la roue du Jury, de laquelle se fera le tirage. Aucun nom ne sera cancelé de ladite liste ou retiré de la roue du Jury sans un ordre de cour, et ladite liste sera exacte et parfaite des noms placés dans la roue du Jury. Ladite liste sera accrue de temps à autre, selon les nécessités du service du Jury. Aucun tirage ne se fera d'une liste de moins de mille noms, à moins d'un cas extraordinaire, quand des juri "tales" sont exigés par un des juges de la Cour Criminelle de District. Il pourra dans sa discrétion, afin d'éviter tout délai, ordonner ledit tirage d'une liste de la roue du Jury ne contenant pas moins de six cents noms, et en pareil cas, il sera du devoir desdits Commissaires immédiatement après ledit tirage de remplir à nouveau ladite roue et de compléter ladite liste de façon à arriver au nombre requis de mille noms.

Afin de ne s'assurer que des jurés compétents, lesdits Commissaires ant tout temps, auront accès à, et auront le droit de copier des divers livres d'enregistrement de la paroisse d'Orléans, et auront le pouvoir de demander à la Cour de District Criminelle telles procédures légales qui pourront être nécessaires pour assurer la présence de témoins et la production des documents nécessaires dans leurs enquêtes, quant à la compétence des juris; et en cas de mépris ou de désobéissance, à leur instance, les parties pourront être punies pour mépris.

Lesdits Commissaires auront le pouvoir et sont ici requis d'administrer le serment suivant à toutes les personnes comparaissant devant eux.

"Vous répondrez bien et avec vérité à toutes les questions qui pourront vous être posées quant à vos qualifications de un —— (ou de vous-même) pour servir de juré—Que Dieu me vienne en aide."

Tout serment fait sciemment avec fausseté, par une personne quelconque devant lesdits commissaires, ou l'un d'eux, sera considérée comme se parjurant volontairement et punie de la manière maintenant présente par la loi pour une pareille offense.

Les qualifications d'un juré en vertu de cette loi, seront: Etre citoyen mâle des Etats-Unis, et de cet Etat, et résident de la paroisse depuis toute l'année précédant celle où le service est requis; ne pas être sous le coup d'une interdiction ni trouvé coupable d'un crime quelconque punissable de travaux forcés au pénitencier de l'Etat. Ce sera une personne intelligente, de mœurs, de morales et d'une bonne réputation, ayant les capacités et la compétence pour servir comme grand juré. Les Commissaires du Jury qualifieront toute les personnes avant de les choisir comme jurés, et rien dans cette loi ne sera ainsi conçu de façon à priver les juges des diverses Cours de District du droit de décider de leur compétence. Douze jours avant l'expiration de la session mensuelle de la Cour de District, lesdits Commissaires ensemble avec ledit shérif, tireront de ladite roue le nombre des noms, pas moins de soixante-quinze, ordonnés par l'un ou l'autre des juges de la Cour Criminelle de District, et les personnes dont les noms constitueront le petit jury pour la session suivante, ce tirage, sauf dans des cas où il pourra être nécessaire de choisir un Grand Jury, en ces cas, les personnes composant ledit grand jury seront premièrement choisies de tout le venire rapporté à la cour, et les autres personnes composeront le petit jury pour le mois; pourvu que dans aucun cas où un jury a été choisi et assermenté pour l'instruction d'une affaire quelconque pendante devant ladite cour, si elle n'est pas conclue dans le mois, le jury, ainsi assermenté continuera à servir jusqu'à ce que ladite cause soit finalement décidée, ou jusqu'à ce que la cour les relève de leurs fonctions.

Lesdits commissaires de jury choisiront des députés nommés par le shérif de la Cour Criminelle, avec l'assentiment des juges de la Cour Criminelle de District, pour servir sous les subpœnas et toutes les pièces dudit Bureau des Commissaires du Jury; et quand ce député ne sera pas employé à quelque chose, il sera sujet à faire tout service que pourra exiger de lui le shérif de la Cour Criminelle. Toutes les objections à la manière de tirer les noms des jurés ou à toutes défectuosités que l'on pourra invoquer contre une liste ou un venire devront être présentées dans les trois premiers jours judiciaires du terme pour lequel ledit jury sera tiré, ou toutes autres objections seront considérées repoussées et ne seront plus invoquées après cela.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.
H. R. LOTT,
Président pro-tem du Sénat.
Approuvée le 12 juillet 1894.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 171] LOI

Autorisant, en l'absence d'un juge de District de son District judiciaire, le juge de District du District judiciaire voisin à accorder tous les ordres que ledit juge de District accorderait, s'il [illegible] présent.

Section 1re—Il est de plus décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que toutes les fois qu'un juge de district de n'importe quels districts judiciaires de l'Etat sera absent de son district judiciaire, sur une preuve dûment fournie, il sera légal de la part du juge de district du district judiciaire voisin d'accorder tous les ordres que ledit juge de district absent, accorderait.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., que cet acte ne s'appliquera pas à la paroisse d'Orléans.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., que toutes lois, en conflit avec celle-ci sont abrogées et que la présente prendra effet à partir de son adoption.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.
H. R. LOTT,
Président Pro. Tem. du Sénat.
Approuvée, le 12 juillet 1894.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 8 Sept. 1894.—Indications pour la Louisiane—Temps: beau, excepté averses sur la côte et dans la partie est; vents d'est à sud.

Température du 8 septembre 1894.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	28
Midi	86	27
3 P. M.	80	24
6 P. M.	80	24

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—John Chot'n à Mlle Mary Coman; W. L. Vinson à Mlle Alice Keenan; James McRacken à Mlle Laura Hamm; James Mitchell à Mlle Lizzie Chevalier; George Douglas à Mlle Emma Donechaud; George Hamilton à Mlle Mellie Smith; William Grode à Mlle Helena Schlosser; George Bohne à Mlle Evy Graham; Isaac Clements à Mlle Isabella Buckley.

NAISSANCES.—Mmes Francesco Carneglia un garçon; Joseph Morphis, un garçon; Bernard Baix, une fille; Wm McCracken, une fille; Louis Carlon, un garçon; Joseph Duqué, un garçon; James Foster, un garçon; Arthur Rounel, une fille; Lewis Bartlett, une fille; Joseph Offan, une fille; Louis Siers, un garçon; George Baker, un garçon; Thos Weaver, une fille; Walter Wilts, jumelles; C. Lamm, un garçon; Walter Vinson, une fille.

DÉCÈS.—Mme Léna Spier, 30 ans, coin North Peters et Congrès; Mlle Mary Dunne, 27 ans, 1417 rue Constance; Guiseppe Quartaro, 19 ans, 294 rue Thalie; Rudolph Micholis, 2 mois, Covington, Lne; Hermine Turlos, 14 ans, 174 rue Mandeville; Mme Amanda Mieding, 50 ans, rue Tchoupitoulas.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

D. Martina à J. N. Frowen, un terrain borné par les rues Douane, Rocheblave, Dorgenois et Bienville, $600.

J. C. Brion à L. Bourguin, un terrain borné par les rues Remparts, Ursulines, Hôpital et Bourgogne, $2,500.

Mme S. Levy à la Pelican Homestead and Building Association, un terrain borné par les rues Baronne, Thalie, Carondelet et Melpomène, $3,000.

G. B. Young à S. D. Moody & Co., un ilet de terre borné par l'avenue Napoléon les rues Jena, Arcadia et Clara, $100.

Union Homestead Association à Mlle M. Bratty, deux terrains bornés par les rues McCarty, Lowerline, Commercial et Millaudon, $1,200.

J. M. Senac à P. E. Sahugue, un terrain borné par les rues Conti, Bourgogne, Dauphine et St-Louis, $4 000.

F. Jahncke à Mme E. L. Maier, un terrain borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, $300.

J. J. Bermingham au Louisiana Homestead Association, deux terrains bornés par les rues Washington, Rendon, Lopez et Esplanade, $1,615.

Le même à J. H. Lafaye, un terrain dans le même ilet, $300.

Mme E Gouvion et al. à Thomas Egan, Sr., un terrain borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et Clara, $950.

Succession de I. G. Leech à Goshans, une portion de terre bornée par les rues Pleasant, Toledano, Magasine et Constance, $925.

Mme A. Va'eton à Mme F. Flot, un terrain borné par les rues Urquhart, St Bernard, Antonia et Villeré, $650.

I. Newman à T. A. Clarke, deux terrains bornés par les rues St-Philippe, Broad, Dumaine et Dorgenois, $1,300.

C. F. Gavion à la Brakenridge Lumber Company, un terrain borné par les rues Loper, Rendon, Perdido et Gravier, $40.

Héritiers de R. Wicke à la Eureka Homestead Society, deux terrains bornés par les rues Troisième, Adam, Burdette et Zimple, $600.

Héritiers de G. Struve à la même, un terrain borné par les rues Sud Bassin, Franklin, Euterpe et Terpsichore, $500.

Pelican Building and Homestead Association à F. Ohier, un terrain borné par les rues St-Ferdinand, Moralès, Urquhart et Port, $1,400.

La Question du Sucre et les Planteurs.

La décision presque unanime prise par les planteurs de changer leur fusil d'épaule et de passer dans les rangs républicains, a été le sujet de nombreux commentaires. Les démocrates ont beaucoup regretté d'apprendre cette désertion et ont immédiatement mesuré l'étendue de l'influence des planteurs. Ceux-ci n'auront guère de chance d'élire leur candidat dans le 3me district, et peut-être dans le second, où M. Dudley Coleman sera présenté comme candidat républicain protectionniste.

Quelques personnes qui ont exprimé leur avis sur l'attitude des planteurs disent qu'ils feront une grande faute et que leur intérêt est de rester fidèles au parti démocrate.

M. Jonas a dit qu'il regrettait l'attitude des planteurs et en était surpris.

Les démocrates ont toujours voté un droit sur le sucre qui rapportait environ 50 millions de dollars au trésor, sans augmenter sensiblement le prix de consommation. Les républicains, au contraire, se basant sur l'existence d'un surplus dans le Trésor, considéraient ce droit comme inutile.

Pour concilier tous les intérêts, les républicains ont proposé une prime sur les sucres de betterave et les planteurs de cannes ont bénéficié de cette mesure que l'on savait contraire aux principes démocratiques et dont l'existence ne devait pas se prolonger au delà du terme du congrès qui l'avait votée.

C'est alors que les républicains ont voté pour l'entrée libre du sucre.

En dépit de ces faits, les planteurs veulent abandonner les rangs de la démocratie et se joindre aux républicains leurs ennemis.

Les républicains vont faire leur campagne en promettant un droit sur le sucre, mais ils se garderont bien de parler du rétablissement de la prime et le résultat sera une diminution de la majorité démocratique au Congrès.

Je regretterai infiniment, a dit M. Jonas, de voir de bon démocrates avec lesquels je me suis trouvé longtemps en contact abandonner leur parti, mais s'ils ont foi en la protection en principe et qu'ils acceptent la doctrine républicaine, le parti républicain est celui auquel ils appartiennent et nous serons obligé de nous séparer d'eux, bien qu'à regret.

Il reste toutefois encore dans l'Etat assez de démocrates pour contrôler ses destinées politiques et je rappellerai à nos amis des paroisses que nous avons racheté l'Etat en 1876 presque sans leur concours et que nous avons su conserver les fruits de notre victoire. J'appellerai leur attention sur le fait qu'il ne peut pas exister de démocrates à double face, républicains à l'élection nationale et démocrates à l'élection d'Etat.

J'espère qu'après mûre réflection, les planteurs comprendront qu'il vaut encore mieux confier leurs destinées aux démocrates et supporter des maux qu'ils connaissent que d'aller au devant de ceux qu'ils ne connaissent pas.

Une réunion du comité nommé jeudi à l'Hôtel Royal a eu lieu hier à midi à la Bourse au Sucre. La séance a eu lieu à huis clos.

Grève des fabricants de cigares.

Les ouvriers de la fabrique de cigares Hernsheim se sont mis en grève après avoir soumis au propriétaire de l'établissement leurs griefs qui n'ont pas été écoutés.

Les directeurs ont pris l'habitude lorsqu'ils considéraient le travail d'un ouvrier inférieur à ce qu'il devait être, de lui remettre un ticket.

Quatre de ces tickets reçus par un ouvrier pouvaient, d'après les ordres de la direction, être considérés comme un renvoi. Les ouvriers se sont, dès le début, opposés à ce système, attendu que d'après eux, le travail est aussi parfait que le permet la qualité inférieure du tabac qu'on met à leur disposition.

Les ouvriers dont le salaire a été diminué de un dollar par la fabrication de certains cigares demandent:

1. Que les ouvriers renvoyés soient repris.
2. L'abolition du système des tickets.
3. Une augmentation de $1 sur la fabrication des cigares "Jackson Square".

Ces demandes ont été soumises aux directeurs de la fabrique.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Enquête de Coroner.

Le Coroner a fait hier soir une enquête sur la mort d'Ella Speed, la mulâtresse tuée lundi dernier au No 137 de la rue de la Douane.

Le premier témoin a été:

PAULINE JONES.

Lundi matin elle a entendu Ella appeler au secours. Est sortie de sa chambre et l'a aperçue gisant au haut de l'escalier. Sa chemise était teinte de sang du côté gauche et brûlait.

Comme elle s'approchait de la blessée, un nommé Louis Martin l'a menacée de son revolver et lui a dit de se tenir à l'écart, et il a pris la fuite.

Il n'y avait personne au premier étage que le témoin, Ella Speed et Martin.

Ella Speed était une femme tranquille. Elle ne possédait pas de revolver.

Lorsqu'elle est rentrée du West End, vers 2 heures. Elle était un peu sous l'influence de la boisson.

SALLIE MORSE.

Ella Speed et Louis Martin s'étaient rendus au lac vers 9 heures 30. En rentrant, ils ont bu deux bouteilles de bière, et ont appelé le témoin pour aller dans leur chambre où ils ont bu quelques verres de vin. Il était 1 heure 45 environ, lorsque le témoin a quitté la maison pour aller à Alger.

Le témoin n'est rentré que vers 9 heures alors qu'Ella avait été assassinée. Sallie a entendu Martin dire à Ella qu'il ne lui avait jamais fait de mal mais qu'il allait être obligé de lui en faire.

WILLIE BELL.

Le témoin a entendu Martin appeler Ella et lui dire qu'il l'avait bien traitée, qu'il l'avait emmenée au lac en voiture, mais qu'elle n'avait pas l'air d'apprécier ses bontés et qu'il allait la tuer.

HENRY BROWN,

un homme de couleur employé au "Bon Ton," dit qu'il avait reçu l'ordre d'apporter à boire au No 137 de la rue Douane. L'ordre lui avait été donné Louis. C'est lui qui a reçu les consommations. Vingt minutes plus tard, il a été appelé de nouveau et Mlle Pauline lui a dit d'aller chercher un agent. Il n'en a pas trouvé et est rentré au "Bon Ton."

Il n'a pas entendu de coup de revolver. N'a rien entendu dire à Martin.

En répondant au dernier appel, il a rencontré Martin près Dauphine, mais ils ne se sont pas parlé. Martin pleurait.

LOU PROUT

connaissait Ella qui avait habité 4 ans chez elle. Connaissait Martin qui lui rendait visite. Ils se disputaient souvent, Ella Speed n'avait pas de revolver.

Le témoin a entendu plusieurs fois Martin menacer Ella.

PAUL BRELET

Lundi matin, 3 septembre, il était assis entre 8 et 9 heures au No 137 rue Douane, comme gardien pour le shérif.

Entre 8 heures 30 et 9 heures, Louis Martin est descendu en costume de nuit et a sonné pour demander des consommations qu'il a pris lui-même au garçon, Dix minutes après il a demandé d'autres consommations.

Vers 9 heures 10, il a entendu un coup de feu et un cri.

Mlle Pauline est sortie de sa chambre et a dit: "Qu'est ce que c'est cette femme est en feu."

Pauline est descendue et s'est cachée en disant: "Cet homme va tirer sur moi." Martin est alors passé précipitamment dans le couloir.

Le témoin est monté auprès d'Ella et voyant qu'elle était morte, il s'est hâté d'appeler la police. Il n'a rien dit.

Ella Speed en sortant de sa chambre a crié: "Louis m'a blessé."

Martin était dans la maison matin et soir.

M. LARRY DITTMER.

M. Larry Dittmer, propriétaire du café "Bon-Ton," confirme le témoignage de son garçon. Celui-ci lui a annoncé qu'Ella Speed avait été tuée chez Pauline. Le témoin s'est rendu à la maison et a vu Ella gisant au haut de l'escalier.

N'a pas vu d'homme dans la maison. N'a pas entendu les coups de revolver.

Le jury a déclaré qu'Ella avait été tuée d'un coup de revolver par Louis Martin.

Une Chinoise Infidèle.

Le chef de police est depuis quelques jours assiégé par les chinois desquels un nommé Yo Hoe s'est attiré les malédictions et la colère en enlevant la femme d'un des blanchisseurs de la rue de la Douane. Il y a quelque temps un missionnaire venant de Chine en avait ramené deux jeunes beautés aux yeux en amande dont la plus âgée n'avait que 16 ans. Son but était de leur faire épouser des membres de la colonie chinoise de la ville.

Il n'en est pas un qui n'ait voulu profiter de l'occasion et qui n'ait cherché à capter l'attention des deux demoiselles. Sing-Lee fut favorisé du sort. Il gagna le cœur et la main d'une des belles, et épousa Ah How. Il y eut une grande fête à l'occasion du mariage et de nombreux bijoux furent offerts aux mariés.

Ah How aussi perfide que la plupart de ses sœurs des autres continents, devait un jour imiter leur exemple. Un de ses compatriotes, nommé Yo-Hoe, un irrésistible, paraît-il, devait lui en fournir l'occasion. Les beaux yeux de Yo-Hoe avaient fait beaucoup de victimes à San Francisco parmi les jeunes filles chinoises, et mis le désordre dans tous les ménages. A son arrivée à la Nouvelle-Orléans, il avait été parfaitement accueilli dans la colonie et avait fait la connaissance de Sing Lee.

Tous les soirs, il allait parler de la guerre avec lui et faisait en même temps les yeux doux à sa femme qui encourageait ses avances. Dernièrement, l'intrigue s'est terminée par l'enlèvement et le pauvre Sing Lee a eu à déplorer avec la perte de sa femme, celle de ses économies et la disparition des bijoux qui avaient été reçus au moment du mariage.

Il est allé trouver le chef de police qui s'est déclaré impuissant, le départ d'une femme mariée avec un étranger ne constituant pas un délit. Ce n'est que lorsque le chef a appris que Ah How avait emporté une somme de $115 appartenant à un cousin de Sing Lee, que M. Gaster s'est vu autorisé à faire poursuivre la fugitive et il a pris des mesures en conséquence. La colonie chinoise est furieuse contre Yo Hoe, et elle pourrait bien lui faire un mauvais parti s'il rentre en ville.

Les Poursuites de la Y. M. P. A.

La Y. M. P. A. a pris toutes les mesures nécessaires pour intenter devant la Cour Civile aux membres du Conseil contre lesquels ont été portées des accusations et au maire lui-même, des poursuites qui doivent avoir pour résultat leur interdiction.

L'acte d'accusation qui est extrêmement long et très détaillé, a été signé par les représentants de toutes les classes de la population, par des gens de diverses nationalités et de religion différente, afin de donner à ce document un caractère d'unanimité. On n'attend plus pour commencer les poursuites que l'arrivée du juge Fenner qui doit les diriger et qui rentrera en ville probablement aujourd'hui. Il ne sera pas toutefois le seul avocat et plusieurs des avocats les plus en vue de la ville lui donneront leur concours.

La somme de $15,000 qui a été jugée nécessaire pour couvrir les frais de ces poursuites n'est pas complètement souscrite, mais la somme déjà obtenue a été jugée suffisante pour qu'on puisse se permettre de commencer les poursuites civiles contre l'administration municipale.

Le juge Fenner prendra connaissance de l'acte d'accusation avant qu'il soit soumis à la cour, afin qu'il soit parfaitement correct dans tous ses détails.

Le Board Electoral.

M. Prest a été choisi comme président du nouveau board électoral, créé à la récente session de la législature. M. L. Bryant en sera le secrétaire.

Le board se réunira ce matin pour s'occuper de la vacance créée dans le conseil par la démission de M. Thriffiley.

MENUS FAITS.

—Louis Kern, un jeune homme qui est accusé du vol de 60 pantalons, au No 38 de la rue Bienville, a été envoyé devant la Cour Criminelle sous caution de $500.

—L'ingénieur de la ville a comparu hier matin devant la Cour Criminelle. Il a nié sa culpabilité en ce qui concerne un des délits qui lui sont reprochés, mais traduit pour le second délit, il a demandé l'annulation des poursuites. Les conseillers Kane, Thriffley, Callahan et Haley ont suivi le même exemple.

—Le Grand Jury a porté une accusation de meurtre contre Alex. Broussard, qui a tué sa maîtresse, Alexandrine Cunningham, le 2 août.

—Hier matin, a comparu devant le recorder Whittaker M. Sullivan, qui habite au No 139 de la rue Septième. Il a dit au juge que son fils, un enfant de 10 ans, rentrait tard la nuit et n'écoutait pas ses conseils, et a demandé son internement à la maison de correction. Le juge a dit à M. Sullivan qu'il valait mieux essayer encore de persuader à l'enfant de lui obéir que de l'envoyer à la maison de correction, qu'il se trouverait avec de jeunes voleurs. Le père n'a rien voulu écouter, malgré la promesse de l'enfant que l'agent Trinchard s'est finalement offert à adopter. Le père ayant consenti, l'enfant a été confié à la charge de l'agent qui déjà a une nombreuse famille.

—Les avocats de M. Callahan ont fait une demande de nouvelle audition de cause. Les principaux motifs sur lesquels elle est basée sont que leur client n'est pas coupable du crime dont il a été accusé. Ils disent qu'il n'est coupable que d'extorsion et que l'affaire a été jugée devant la section B contrairement à la loi.

Le juge Moise a annoncé qu'il rendrait sa décision ultérieurement.

BULLETIN Télégraphique.

Un Discours de Guillaume.

Berlin, 7 septembre—L'empereur Guillaume a prononcé hier soir au banquet qui a été donné après les manœuvres d'Altenberg, un discours qui a fait sensation. Il a ouvertement manifesté le déplaisir que lui cause l'opposition faite par certaines personnes à ses vues sur la question agraire.

On s'attendait du reste à cette boutade par le fait que l'empereur avait rayé de la liste des invités les noms de ceux qui sont ses adversaires les plus acharnés sur la dite question.

Les droits sur le mais.

Paris, 7 septembre—Le *Journal des Débats* dit que l'imposition des droits sur le mais n'a pas donné les résultats que l'on en attendait. Les plus chauds partisans de cette mesure sont obligés d'avouer qu'ils se sont trompés.

La Cloche de la Liberté.

Chicago, 7 septembre—L'envoi de la cloche de la liberté à Pittsburg a dû être ajourné par suite de l'impossibilité dans laquelle on s'est vu de terminer la cloche à temps à cause de la température.

Les feux de forêts et les Indiens.

Chicago, 7 septembre—Une dépêche dit que l'on a trouvé les cadavres de vingt-trois Indiens qui seront la proie des buzzards car la section où ils se trouvent est trop éloignée de la région civilisée pour qu'on s'occupe de les inhumer. Ces détails sont fournis par un messager qui pendant trois jours et autant de nuits a traversé la région incendiée. Il a aperçu les débris d'un campement indien dont tous les habitants ont dû être la proie des flammes.

St-John, N. B, 7 septembre.—Des feux de forêts exercent leurs ravages autour de la ville. Plusieurs villages sont en danger. Les bois sont en feu des deux côtés de la voie de chemin de fer et il n'est pas probable que les trains puissent continuer leur service.

Les récoltes ont été détruites et dans le voisinage de Charlotte et de St-John, les pertes seront considérables. Le feu gagne rapidement vers les faubourgs de la ville, et à moins que le vent ne change de direction, le résultat sera désastreux. La ville est enveloppée d'une épaisse fumée.

Triple Tragédie.

Nacogdoches, Tex., 7 septembre—Un homme mort et deux mortellement blessés, tel est le résultat d'une bagarre qui a eu lieu ici. Un nommé Henry Watson, qui avait épousé une demoiselle Somers, a traité celle-ci avec tant de brutalité, que la famille a cru devoir intervenir. Pour toute réponse, il a fait dire à son beau-père qu'il allait le tuer.

Deux fils se trouvent dans la maison pour protéger le vieillard. Ils se sont rendus chez leur beau-frère. Celui-ci a blessé l'un d'eux de deux coups de couteau et l'autre lui a logé six balles dans le corps, mais seulement après avoir reçu lui-même un coup de couteau dans la région du cœur, blessure qui a été déclarée mortelle.

Autour du Monde.

New York, 7 septembre—D. O. Mills est parti pour San Francisco d'où il s'embarquera pour un voyage autour du monde. Il va se rendre aux îles Sandwich, au Japon, en Chine, dans l'Inde et en Egypte où il rencontrera Mme Whitelaw Reid. Au mois de novembre il sera à Gibraltar et après avoir passé quelques semaines en Espagne il se rendra en Afrique. M. Mills visitera probablement Paris et Londres au mois de mai, et rentrera à New York en juin.

Tué.

Jackson, Mo., 7 septembre—Mme Marie Ellsworth, âgée de 50 ans, est en prison, sous l'accusation d'avoir tué un forgeron du nom de Stiff. Certaines accusations avaient été portées contre Stiff par Mme Ellsworth par suites de propos tenus par lui sur Mlle Ellsworth. La mère de celle-ci s'est rendue chez Stiff qui a été appelé au dehors, et elle a commencé à tirer sur lui sans lui rien dire. Il a pris la fuite, suivi de Mme Ellsworth qui l'a poursuivi en déchargeant son revolver sur lui.

Contrebandiers.

St-Clair, Mich., 7 septembre—On a arrêté ici deux contrebandiers qui font partie d'une bande qui se livre à l'importation de l'opium. Les prisonniers traversaient la rivière dans une embarcation avec deux malles qui contenaient au moins 600 livres d'opium.

Le Corps Diplomatique Français.

Paris, 7 septembre—On dit que des changements importants seront faits sous peu dans le corps diplomatique français. On dit que M. Bourée, ministre de France en Belgique, remplacera M. Herbette en Belgique.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient nuisible.
AN D'EPREUVE

Les femmes électeurs.

Denver, 7 septembre—Les femmes ont pris une part active à l'élection de délégués à la convention d'Etat qui a eu lieu aujourd'hui. Elles prétendent avoir remporté une victoire dont on cherche à les dépouiller par des fraudes commises par le comité du comté.

Tentative de Vol.

Randolph, N. Y., 7 septembre—Des brigands sont entrés ce matin dans la banque de cette ville et ont essayé de faire sauter le coffre-fort avec de la dynamite. Ils ont réussi à perforer deux des portes, mais la troisième a résisté à leur attaque et ils ont été obligés de prendre la fuite sans rien emporter.

Le Produit des Vignes.

Fresno, Cal., 7 septembre—On dit que la récolte de raisin sera beaucoup moins considérable qu'on ne s'y attendait. Le résultat sera inférieure à celle des trois années précédentes.

Le Sucre.

Tout indique que la discussion qui s'engagera en décembre sur la question du sucre sera très animée. De chaque côté on prépare ses arguments et le combat sera chaud. Il sera probablement très difficile d'empêcher le vote de l'entrée du sucre en franchise.

Le Roi de Corée.

Une correspondance de Yokohama tranche une question agitée depuis longtemps, à savoir qui de la Chine ou du Japon a l'amitié du roi de Corée. Celui-ci s'est déclaré l'ami du Japon et en a donné la preuve, en ouvrant le feu sur les troupes chinoises et en ordonnant à ses troupes de se joindre à l'armée japonaise au moment où elle allait attaquer les Chinois à Asan.

Les feux de forêts.

Tout ce qui pouvait être dit des ravages causés par les feux de forêts, a été publié. On continue à rechercher les victimes. Quatre cadavres seulement ont été retrouvés depuis la dernière inhumation.

Le feu a pris naissance au nord et à l'ouest de Neumee, Mich., et attisées par un vent très violent, les flammes font de rapides progrès.

En Irlande.

L'envoi d'un chèque de $100 par M. Gladstone pour le fonds parlementaire irlandais, a fait sensation. Il est évident que le parti est en péril et que des événements importants peuvent se passer d'ici à quelques jours. L'archevêque Cleary a envoyé à toutes les églises des lettres pastorales dans lesquelles il demande des contributions pour le fonds parlementaire.

Venezuela.

Des troubles règnent dans la plupart des principales villes du Venezuela. Les principaux citoyens paraissent fatigués du gouvernement.

Le Président Crespo craint d'être assassiné et il ne se montre jamais en public sans être entouré par un fort détachement de cavalerie. Trois cents rebelles et neuf cents soldats réguliers se sont mesurés dernièrement à Bolivar, et après une lutte acharnée, les rebelles ont été battus.

République d'Andorre.

On écrit de Perpignan, France, que la population de la république d'Andorre est plongée dans une grande agitation par suite de la publication d'une lettre pastorale dans laquelle l'évêque d'Urgel déclare qu'il a un pouvoir dans la république et qu'il ne reconnaîtra pas plus longtemps la suzeraineté de la France.

La république d'Andorre est un pays neutre de 150 milles carrés situés entre le département de l'Ariège et la province espagnole de Lereda. Le gouvernement se compose de 24 consuls élus par une population de 12,000 habitants. Ceux-ci sont pour la plupart des bergers.

Italie.

Le Pape prépare une lettre encyclique dans laquelle il annoncera aux évêques et à la population des Etats-Unis que le délégué apostolique aura une suprématie absolue sur toutes les affaires de l'Eglise aux Etats-Unis, mais qu'on pourra faire appel au Pape en cas de conflit.

Les Anglais en Afrique.

Les Anglais vont envoyer un navire de guerre à l'embouchure de la rivière Benin, pour punir les tribus qui se sont révoltées dernièrement sous la conduite du chef NaNa. Ce soulèvement provenait de l'opposition des natifs à la présence dans le pays des commerçants anglais.

WEST END.

Nous touchons à la clôture de la saison des concerts du West End. La dernière soirée aura lieu mardi prochain. On sait quel éclat ont eu, cette année, les exécutions de l'orchestre de MM. Nippert et Paoletti. Jamais ces exécutions n'ont été aussi correctes, aussi irréprochables; jamais la bande n'a été aussi bien composée et n'a compté autant de solistes de valeur réelle. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'y a nulle part en Amérique une plus heureuse réunion de talents, un meilleur orchestre d'harmonie.

Il est bon que le public qui doit à ces excellents artistes tant de charmantes soirées, leur en témoigne sa reconnaissance en allant les applaudir au moins une dernière fois, avant leur dispersion. Nous apprenons avec plaisir que la Direction, enchantée des louables efforts faits par MM. Nippert et Paoletti et des succès justement obtenus par eux, a voulu donner la dernière soirée, celle de mardi, à leur bénéfice et qu'elle y a même ajouté l'attrait d'un grand feu d'artifices. Nous reviendrons demain sur cet intéressant sujet.

Donc, c'est aujourd'hui la dernière soirée du samedi pour cette saison. On sait avec quel soin en ont été composé le programme, cette année.

Ayant voulu en faire la soirée fashionable de chaque semaine, MM. Nippert et Paoletti y ont constamment fait exécuter les plus brillants morceaux de leur répertoire. Il en sera de même ce soir, à plus forte raison. Nous engageons donc fortement les amateurs à s'y rendre en foule; ils n'auront assurément pas à regretter leur déplacement.

CHOSES ET AUTRES.

L'Imparcial, de Madrid, raconte que sept Allemands, soldats de la légion étrangère, qui avaient déserté, sont arrivés à Fez et ont offert de se convertir à l'islamisme pour entrer au service du Sultan. Celui-ci les aurait éconduits en leur faisant répondre qu'il se refusait à accueillir des infidèles. Les sept déserteurs sont alors allés à Tanger, d'où ils ont été rapatriés en Allemagne par les soins de leur consul.

L'Imparcial ajoute que d'autres soldats allemands avaient aussi déserté, mais qu'ils n'ont pas pu atteindre la frontière marocaine, ayant été massacrés à Figuig par les Maures.

Le gouvernement de Tokio a prévenu les navigateurs que des lignes de torpilles ont été mouillées à l'entrée de Nagasaki, de Tokio et de Yokohama. Les navires devront suivre strictement les instructions prescrites pour entrer dans ces ports et en sortir, et, s'ils s'écartent de ces règles, ce sera à leurs risques et périls.

On télégraphie d'Odessa au *Standard* que M. Kav, sujet danois, est actuellement à Irkoutsk, en Sibérie, pour conclure un arrangement en vue de la pose d'une ligne télégraphique entre Irkoutsk et Pékin.

La même dépêche annonce que trois croiseurs vont partir de la mer Noire avec des armes et des munitions pour Vladivostock.

De même que la Chine, le Japon se dispose à émettre un emprunt pour faire face aux dépenses occasionnées par la guerre.

En effet, d'après une dépêche de Tokio au *Herald*, un décret impérial aurait été signé autorisant l'émission d'un emprunt de 50 millions de dollars. D'autre part, d'après un télégramme de Yokohama au *Times*, des capitalistes de la place auraient garanti une somme de 80 millions de dollars pour les frais de la guerre, en sorte que l'emprunt japonais sera facilement couvert.

L'anniversaire de Gravelotte a été marqué, en Allemagne, par une imposante cérémonie. Le général Haeseler, commandant du 16e corps d'armée, a inauguré hier, près de la ferme de Mogador, un monument destiné à rappeler l'endroit d'où l'empereur Guillaume Ier a dirigé la bataille.

Le monument se compose d'une pyramide de granit pesant deux cent quatre-vingts quintaux. Cette pyramide a été donnée par le grand duc de Bade.

La cérémonie a eu lieu en présence des délégations de tous les régiments de la garnison de Metz, ainsi que de nombreux membres des associations d'anciens militaires.

"La police de Berlin vient de transmettre à Paris des renseignements très importants recueillis dans diverses perquisitions faites chez des anarchistes allemands qui étaient en correspondance avec des anarchistes français.

"Les traces d'un complot qui devait suivre l'exécution de Caserio sont révélées, et les individus désignés dans les papiers qui ont été saisis sont en ce moment à Marseille.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 ....CHARTRES.....73

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages.
Dans le Troisième District,
No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters,
A L'ENCAN.
Succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton.
No 43,443.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 3 septembre 1894, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Enghien, Victoire ou Decatur et Levée ou North Peters. Le lot mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Espagne sur 63 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de profondeur, d'après un devis fait par Jno. F. Braun, voyer, en date du 13 juillet 1882 et étant la partie de terre à côté ou le plus près de la rue Peter du lot désigné par le No 11 de l'ilet No 13.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages, contenant six chambres connue comme le No 9 de la rue Espagne.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sept 8 12 19 26—oct 3 10

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bateau à Vapeur New Jennie.
Succession de Charles Techira.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune—JEUDI, 20 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de Charles Techira, Dossier No 42,771, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Le bateau à vapeur New Jennie, ensemble avec ses bateaux, appareils, etc., comme il se trouve dans le Bayou St Jean, près du pont de la rue Esplanade.

Conditions—Comptant.

8 sept—8 10 17 20

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Julie Douglas, Epouse de Lawson Murray.
No 42,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 155, nouveau No 723 rue de la Commune.—MARDI, 25 septembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 août 1894, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 49, borné par les rues Chartres, Delaronde, Forstall et Lizardi; le dit lot est désigné par le No 12 de l'ilet 4 et forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi et mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur 111 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 13 et 111 pieds 10 pouces 3 lignes de face et de profondeur sur la rue Lizardi.

Termes et conditions. Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an, portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec billets garantis par privilège de vendeur, les améliorations devant être assurées pour couvrir le montant des billets et la police transférée. 10 pour cent d'honoraires d'avocat et la vente sans estimation en cas de procès pour enforcer la collection des billets et toutes les autres réclamations usuelles. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

24 août—24 28—sept 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 408
Rue Bienville, entre Galvez et Miro.
Joli Cottage retiré de la rue
Coin des rues Douane et Miro,
Presque neuf, à deux corps de logis.
MARDI, 11 SEPT. 1894.
Succession de Mme Anna Maria Rahders.
No 43,127.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 (nouveau No 723) rue de la Commune—MARDI, 11 sept. 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Honorable F. D. King juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, en date du 3 août 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Miro et Galvez, désigné par le lot No 2, dans l'ilet No 22, sur un plan dressé par Allen d'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de feu Pierre C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, d'après un acte daté du 10 octobre 1853. Le dit lot mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par la dite Mme Rahders de la succession de Christian Rahders, le 4 août 1891, par acte passé pardevant Frédérick Adolph notaire.

Les améliorations consistent d'un joli cottage retiré de la rue, connu par le numéro municipal 408 rue Bienville, ayant 5 chambres, galeries de côté et de derrière, cuves, etc.

2° Un certain morceau ou portion ou lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Galvez, Bienville et Miro, désigné par le lot A, d'après un plan ou certificat de voyer fait par Geo. H. Grandjean, voyer, en date du 18 mai 1893. La dite portion de terre formant l'encoignure des rues Miro et Douane et mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 108 pieds et face à la rue Miro, entre lignes parallèles, conformément avec le dit plan. Acquis par la dite Mme Rahders des héritiers de John J. Hennings, le 22 juillet 1893, par acte pardevant John J. Ward, notaire.

Les améliorations consistent en une résidence presque neuve à deux corps de logis ayant six chambres, dépendances, cuves, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, à un et deux ans ou un an de crédit, le tout au gré des acquéreurs, la partie à crédit, s'il y a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; garantis par privilège et lien de vendeur sur la propriété et devra contenir toutes les clauses usuelles de garantie, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat, et la propriété devra être assurée et la police transférée, etc. L'acquéreur assumera en sus du prix de son enchère les taxes de 1894 et payera 10 pour cent comptant au moment de son adjudication. Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 août—8 14 21 28—sept 4 11

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Chantier de Bois de Construction bien établi de Seiler.
Chevaux, Wagons, Buggy, Charrettes, Harnais.
Meubles de Maison et de Bureau, Comptes Ouverts et divers.
Succession de Nicholas J. Seiler, Jr.
No 42,922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEUDI, 13 septembre 1894, à 11 heures A. M., au local rue Front entre Jena et Cadiz, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 août 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété mobilière ci-après décrite, à savoir:

Tout et en particulier le contenu du chantier de bois de construction, chevaux, wagons, buggy, harnais, meubles de maison et de bureau, comptes ouverts et divers, le tout d'après inventaire fait par Ernest Commagère, notaire, et ici enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

3 sept—2 au 5 9 jusqu'à date

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 15 août 1894 —Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie, le 15me jour de septembre 1894, à midi, dans le but de décider finalement si oui ou non, ils adopteront l'électricité ou autre puissance motrice et amenderont leur charte, et s'ils augmenteront le fonds capital de la Compagnie ou s'ils [illegible] à émettre des notices.

L. E. PETITPAIN, Jr.

15 août—[illegible]

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.......$5,830,393
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29 RUE CARONDELET.
29mai94—1an

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:25 am	No 6 Fast Mail..7:40am
No 7 Coast Acc.8:55am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00pm	No 8 Coast Acc.3:25 pm
No 5 F's Mail.10:25pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..8:50pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited.....11:30am
No 1, Fast Mail.8:30am	No 2, Fast Mail.6:00pm
No 23 Exc. dimanche.......8:25pm	No 24 Exc. dimanche.......7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.....10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train......4.00pm
No 21, Vicksburg Express.......5.30 pm	Vicksburg Express.........7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 12:50 pm	No 2 Limited.. 3:30pm
No 3 Fast Mail.6:20 am	No 6 ....8:30am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:20pm
Local..........10:05am	Local.........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9:10am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD, Dimanche et Mercredi.	
No 9.........7:30 pm	No 10........8:26 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.......8:30 am	No 8 ......4:20 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00am	Pte-la-Hache..7:00am
.....4:15pm	......5:00pm
Shell Beach......2:40pm	Shel. Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach...7.15am
Shell Beach......9:40 am	
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Pte-la Hache & Shell Beach...4:40pm
	Shell Beach.....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.......10:00am	Alger........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.......6:05 pm	Alger.........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.......6:40 am	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region and occasional spiral circulations, via, the cyclonic (against the sun), with low barometer, and the anti cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling; while to the westward and in front of the anti cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown from lon. 33° W. across the Grand Banks to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

REVIEW OF JUNE.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time. North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7th, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression, 29.40 ins., was central near latitude 50° N., longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong; lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28.82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9,10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 18th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45° N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1418. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies: Saint Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Maaparti and Quoukinsh Inlets.
1429. Brazil: Port Victoria and Espiritu Santo, Bay.
1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Suquash, Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton strait.
1438. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn and Maple Bay.

Charts Canceled.

480. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
23. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 380, 394, 507, 509 and 510.
783. Coast of Italy: Taranto and Gallipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively, new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan: Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makin or Pitt's Island and Tara-tara or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 8 SEPTEMBRE 1894.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Rivière Rouge—ANNA B. ADAMS, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 7 SEPTEMBRE 1894

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang Astronomer, Wallace, Liverpool
Steamship norv Albert Dumois, Hargen, Port Limon.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Jamaican, Daniel, Liverpool.
Steamship norv Breifond, Eskeland, Bocas del Toro.
Steamship am Wm G Hewes, Morgan, Bluefields Nic.

BATEAUX A VAPEUR.

Emma McSweeney, McSweeney, Grand Isle
Grover Cleveland, Kouns, Bas du Fleuve.
G W Sentell, Blanchard, Donaldsonville.

Arrivages de produits.

GRAND ISLE—par steamer Emma McSweeney—Fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer G W Sentell—1308 sacs riz brut
BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—909 sacs riz brut

Reçu par les chemins de fer:

N O FORT JACKSON & GRAND ISLE—236 sacs riz brut
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 271 sacs riz brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.
N ORLEANS & NORTHEASTERN R. Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—236 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1686 balles coton 236 barils sucre 410 sacs riz

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Knickerbocker, Halsey, parti 1er sept
Steamship El Mar, Grant .... parti 4 sept
Steamship El Monte, Parker .... parti 6 sept

LIVERPOOL.
Steamship Engineer, Wood .... parti 3 sept
Steamship Louisianian, Wallace ... parti 15 août
Steamship Costa Rican, Kelly ... parti 18 août
Steamship Navigator, Rutherford ... parti 4 août
Steamship Darien, Wrake .... parti 28 juil
Steamship Bernard Hall, Edwards ... parti 16 mai
Steamship Cuban, Howell .... parti 30 août
Steamship Inventor, Cumline ...... parti 25 août
Steamship Professor, Tester ...... parti 19 août

LONDRES.
Barque Santa Anna et Maria, Campasador .... parti 30 août

GLASGOW.
Steamship Italian Prince, Smith ... parti 5 juil
Steamship Austrian Prince, Burgess parti 5 août

BORDEAUX.
Steamship Caravelas, Henry .... parti 30 août

GENES.
Steamship Spanish Prince, Thomas .. parti 2 juil
Steamship Roman Prince, Pentice ... parti 2 août

HAVRE.
Steamship Carvellas, Henry .... parti 20 août

HARTLEPOOL.
Steamship Conischiffe, ... parti 24 août

RIO DE JANEIRO.
Steamship Nasmyth, — .... parti 24 août
Steamship Parahyba, — .... parti 2 sept

PORTLAND.
Steamship Humber, — .... parti 29 août

ST-LUCIA.
Steamship Florence, Sax .... parti 30 août

SANTOS.
Steamship Beacell .... parti 1er sept

NEWCASTLE ANG.
Steamship Cedar Branch, Iliff .... parti 3 sept

BARRY.
Steamship Aldgate, — .... parti 6 sept

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Algiers	Havre	Alger
Ascania	Hambourg	1er dist. 27
Annie	Bordeaux	3e dist. 27
Breifond	Bocas del Toro	1er dist. 14
Barbadian	Liverpool	Westwego
Canarias	Havre	4e dist. 42
City of Dallas	Puerto Cortez	3e dist. 30
El Paso	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
El Sud	New York	Alger
European	Brême	4e dist. 43
Glenlewer	Rotterdam et Hambourg	rue du
Jamaican	Liverpool	1er dist. 27
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 20
Legislator	Liverpool	rue Ire
Morgan	En réparation	Alger
New York	Laid up	Alger
Professor Morse	Honduras	3e dist. 15
Rover	Bluefields	1er dist. 15
S Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Vesta	Liverpool	3e dist. 10
Wm G. Hewes	Bluefields	1er dist. 15
Wanderer	Laid up	3e dist. 30
Whitney	En réparation	Alger
BARQUES.		
Barcelona	Barcelone	1er dist. 33
Nada	Portugal	rue 7e
GOELETTES.		
Fanny Arthur	New York	1er dist. 13
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanie et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. & L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Précinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne.
515 Casernes des Etats-Unis.
516 Reynès et Dauphine.

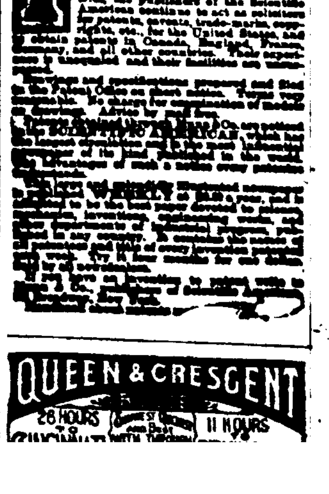

QUEEN & CRESCENT
26 HOURS ... 11 HOURS

L'Abeille ...
NEW OR...
Entered at ... as Second Cl...
NOUV...
DIMANCH...
PRIX
La M...
L'Agitat...